

Bernard Miège

*La Société conquise
par la communication*

*III. Les Tic entre innovation technique
et ancrage social*

Collection « Communication, médias et sociétés »

Presses universitaires de Grenoble
BP 47 – 38040 Grenoble cedex 9

Tél. : 04 76 82 56 52 – pug@pug.fr / www.pug.fr

Introduction

« Mais l'ensemble technique lui-même est privé de sens, technique ou quelconque, si on le sépare de l'ensemble économique et social... »

Cornelius Castoriadis, *Encyclopédia Universalis*,
tome xvii, 1985, p. 758.

« C'est bien que le développement technique est indissociable, dans ses conséquences sociales, des causes sociales qui le génèrent... »

Paul Beaud, *La société de connivence*, Aubier,
Res Babel, 1984, p. 153.

Cet ouvrage, le troisième d'une série, fait suite environ dix-huit ans après le tome I¹ et neuf ans après le tome II², à des ouvrages qui s'étaient également donné pour objectif de mettre à jour les relations complexes qui se nouent entre l'information–communication et les sociétés (principalement les sociétés européennes dominantes). Si la périodicité de publication est purement fortuite et dépend avant tout des opportunités et des disponibilités laissées par d'autres travaux ou par des

1. *La société conquise par la communication – Logiques sociales*, Grenoble, PUG, collection « Communication, Médias et Sociétés », 1989 (nouvelle publication en 1996).

2. *La société conquise par la communication – La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, PUG, collection « Communication, Médias et Sociétés », 1997.

activités professionnelles souvent lourdes, finalement, elle n'est pas sans avantages car elle permet de prendre la mesure des évolutions, aussi bien des continuités que des ruptures, et de tenir compte des changements et des mutations.

Le projet de remettre l'ouvrage sur le chantier n'avait pas été forgé au départ, il s'est imposé peu à peu, au fur et à mesure de l'avancée des travaux de recherche, collectifs et personnels, en fonction également des interrogations provenant aussi bien des acteurs sociaux que du monde universitaire directement concerné. Le tome I traite essentiellement de l'irruption de la communication dans les sociétés modernes en tant que modalité relativement nouvelle de gestion du social; il s'intéresse donc surtout aux stratégies et techniques relationnelles dont les organisations privées (entreprises, institutions publiques et sociales, associations, partis politiques et syndicats) et publiques (État, collectivités territoriales) se sont emparées pour se mettre en visibilité et accentuer leur positionnement sociosymbolique. Puissant « activateur » des changements sociaux, politiques, et culturels contemporains, la communication (dont il ne faut pas dissocier l'information) nous apparaissait comme ne devant pas être réduite à ses seuls aspects idéologiques; elle intervient directement dans les rapports sociaux en contribuant par exemple aux changements organisationnels. Cette perspective centrale ouvrait à la fois sur les mutations à l'œuvre dans l'espace public et sur l'élan nouveau donné à l'industrialisation de l'information, de la culture et des communications. Ce sont ces deux ouvertures qui sont au centre du tome II où elles occupent cinq des six chapitres. Quant aux techniques de l'information et de la communication (Tic³), elles n'étaient pas complètement absentes du premier ouvrage; mais tenues alors comme nouvelles (NTIC), elles concernaient avant tout les réseaux de communication et les outils permettant d'y accéder. Dans le tome II, elles donnent lieu dorénavant à un chapitre entier, le chapitre 5, « La médiatisation par la technique », auquel nous ferons çà et là référence, le plus souvent pour montrer l'incomplétude de l'analyse alors proposée. Le tome III est donc entièrement consacré à la question de la technique en information–

3. Nous utiliserons dans ce livre l'acronyme Tic (avec deux minuscules) de préférence à TIC (en majuscules)

communication ; cela ne signifie pas que l'approche néglige des aspects antérieurement dominants, comme la marchandisation ou l'industrialisation des activités communicationnelles (voir ci-après chapitre 6) ou la généralisation des relations publiques (voir ci-après chapitre 7), mais ces aspects ne seront pas abordés en eux-mêmes, seulement en relation avec le développement des Tic.

Les ouvrages de la série sont donc interreliés par un certain nombre de thématiques qui leur sont communes, mais outre qu'elles sont mineures, ces thématiques sont à chaque fois profondément revisitées et approfondies en fonction de l'agenda des recherches et en liaison avec les enjeux sociétaux émergeant successivement.

Est-ce à dire que l'analyse doit suivre le cours des événements et se modeler sur les derniers développements techniques, ou plutôt sur les effets d'annonce de nature promotionnelle et sur ce que nous désignons comme des « discours de la promesse » ? Ce n'est évidemment pas l'objet d'un ouvrage relevant des sciences de la communication de se conformer aux contraintes de l'actualité, même s'il vise à la compréhension de la communication « en train de se faire » ; c'est pourquoi nous entendons faire valoir l'intérêt d'une nécessaire prise de distance critique prenant appui le plus souvent sur des travaux validés par le recours à des méthodologies éprouvées des sciences humaines et sociales (enquête, analyse de corpus, analyse stratégique, etc.). Mais une fois énoncé, ce projet, que l'on pourrait tenir pour raisonnable ou acceptable dans toute une série d'autres domaines de connaissance, se voit généralement opposer des arguments relevant non pas tant du sens commun ou de la défense d'intérêts professionnels (comme il est prévisible) mais venant, pour des raisons que nous évoquerons, aussi bien de technologues, de penseurs de la modernité que de médiateurs ou de spécialistes de l'information, ainsi que de certains milieux académiques (notamment parmi des spécialistes des sciences de l'ingénieur et leurs associés). En quelque sorte, le terrain de la communication médiatisée cumule toutes les difficultés : à la reconnaissance encore peu légitime des travaux de recherche sur l'information–communication, et ce en dépit d'avancées certaines que nous citerons, s'ajoutent certaines particularités récurrentes provenant autant du monde des spécialistes de la

technique que des acteurs de la communication médiatique. C'est pourquoi, tout en cherchant à identifier les logiques sociales de la communication à l'œuvre ainsi que les stratégies des principaux acteurs sociaux impliqués, nous n'hésiterons pas à déconstruire parallèlement les discours de telle ou telle catégorie précitée lorsqu'ils contribuent à obscurcir particulièrement les enjeux tant sociétaux que scientifiques.

Le choix de consacrer après le tournant du siècle un ouvrage complet aux relations entre technique et société s'imposait-il? Toute une série d'arguments peuvent être avancés qui le justifient. Citons: le rôle moteur du secteur des industries du secteur de la communication (y compris après les espoirs déçus de la supposée « nouvelle économie »), la diversification des offres de produits (outils mais aussi services immatériels), les intérêts sans cesse manifestés par les usagers-consommateurs, et ce dans un cadre mondialisé et pas seulement dans les pays dominants. À ces éléments nous en ajouterons d'autres qui nous paraissent plus décisifs: le fait que les médias en place s'organisent et s'adaptent aux Tic; le maintien en (très) bonne place de la question des Tic sur l'agenda des questions en débat dans les sociétés; et, la prééminence du paradigme technique dans les enjeux de société. La technique en effet est omniprésente, et pas seulement dans l'espace public scientifique et technique (Pailliant, textes réunis par, 2006) alors même que l'idée de progrès technique qui avait été fortement mise en avant à partir des années cinquante du siècle dernier, est maintenant profondément discutée et contestée; les Tic, comme on le notera, ne sont pas parmi les techniques les plus discutées mais elles sont régulièrement questionnées, soupçonnées et... néanmoins de plus en plus largement utilisées au point de former depuis peu un nouveau poste dans la consommation des foyers.

En outre, un peu partout, les Tic (sous cette appellation ou sous une autre) ont donné lieu à un ensemble important, tant quantitativement que qualitativement, de travaux de recherche se rattachant aux sciences humaines et sociales, et secondairement aux sciences de l'ingénieur: sociologie, sciences de l'information et de la communication, science politique, sémiotique, sciences économiques, mais aussi psychologie et sciences cognitives. Ces travaux, conduits généralement dans une perspective pluri ou mieux interdisciplinaire, portent dans leur

grande majorité sur des outils (de la télématique et de la micro-informatique au web sémantique) ou des aspects partiels (la numérisation des documents, les blogs politiques, etc.); pour des raisons historiques compréhensibles ils se sont orientés prioritairement vers les utilisations et même vers les usages. Dit autrement, ils forment un ensemble conséquent, inscrit dans la durée et même la longue durée (environ vingt-cinq ans) mais dispersé, relativement hétérogène et peu connu des non-spécialistes. Une partie, mais une partie seulement d'entre eux, se sont donnés une visée appliquée et même opérationnelle, et leurs conditions de validité en dépendent; mais ce n'est pas le cas de la plupart qui s'il fallait les caractériser de façon synthétique restent: 1° attachés à des outils spécifiques; 2° marqués prioritairement par une orientation usager; et 3° encore peu reliés à des préoccupations d'ordre communicationnel.

Cette pluralité des questionnements et cette multiplicité des apports partiels ou sectoriels ont de quoi donner le vertige, même à quelqu'un⁴ qui s'est trouvé mêlé de près et de façon continue à des travaux, à des programmes et à des confrontations diverses sur le sujet. Et la nécessité de procéder à un bilan argumenté n'est pas nouvelle. Qu'on me permette de citer une proposition datant déjà de 1997, en guise de présentation des résultats d'un programme de recherche sur les premiers développements de la téléphonie mobile dans le domaine de la santé, nous remarquons que dans le champ de la communication la question

4. Je suis particulièrement redevable à l'activité régulière du laboratoire dont je suis membre, le Gresec (groupe de recherches sur les enjeux de la communication, EA n° 608, Université Stendhal, Grenoble 3) pour qui cela a été un axe de travail constant depuis 1982 sous des formes différentes: chantiers de recherche empirique (parfois commanditée), recherches doctorales, communications à des colloques scientifiques, participations à des confrontations publiques ou à des actions de valorisation, publications d'articles. Ma contribution personnelle est identifiable tout au long de cette période, mais elle n'est pas séparable des productions collectives auxquelles nous sommes nombreux à avoir participé. Mes remerciements s'adressent donc à tous, et particulièrement à Philippe Bouquillion et à Françoise Paquienséguy, avec qui j'ai souvent collaboré. De leur côté, Isabelle Pailliar, Jean Caune et Pierre Moeglin ont lu attentivement le manuscrit de ce livre et m'ont fait part de leurs critiques et suggestions: je leur en suis très reconnaissant, même si je n'ai pas tenu compte de toutes leurs propositions; *erris are mine*.

de l'insertion sociale des techniques ou plus simplement celle de l'innovation technique formaient à elles seules l'essentiel des préoccupations d'alors des chercheurs ou des auteurs, avec il est vrai des différences considérables entre eux. « D'une certaine façon, écrivions-nous, cette concentration des réflexions et des recherches autour de la médiatisation de la communication n'a rien de surprenant ni d'excessif : la multiplication des objets et dispositifs s'interposant désormais entre les interlocuteurs dans les échanges sociaux ou professionnels, et/ou de ceux qui permettent de diffuser des programmes informationnels et culturels, pose des problèmes nouveaux dont on est encore loin d'avoir pris la mesure. Après une période – les années quatre-vingt pour l'essentiel – où l'on s'est intéressé aux processus de l'appropriation des techniques par les usagers et où on a cherché à savoir qui de l'utilisateur ou de la technique avait un rôle déterminant, on commence à s'apercevoir de l'étendue des interrogations auxquelles les techniques, nouvelles ou pas, renvoient, en raison de... leurs spécificités proprement communicationnelles et informationnelles ; les difficultés majeures, en effet, viennent de ce qu'il ne suffit pas de penser l'inscription des techniques dans le social dans la diversité des formes et des processus, mais qu'il est nécessaire de tenir compte en même temps de ce qui caractérise en propre les techniques d'information et de communication. » (Gresec I, 1997). Dix ans plus tard, il faut reconnaître que le programme ainsi tracé demeure d'une grande actualité. Il y a là comme la validation de ce qui traverse tout ce livre, à savoir : la dissemblance radicale des changements communicationnels, culturels et informationnels d'une part, des changements spécifiquement techniques d'autre part, et l'efficacité relative de ceux-ci face aux premiers. C'est aussi ce qui ressort d'un bilan collectif récent⁵ portant sur les travaux effectués au cours de la période 1996-2006.

5. Ces Journées d'études internes des 19 et 20 avril 2006 du Gresec sur *L'insertion sociale des Tic : bilans, apports théoriques et reformulations (1996-2006)* ont donné lieu à divers textes individuels et collectifs, accessibles sur le site <http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/istic/> [coordination : Bernard Miège et Hélène Romeyer].

Si le sujet paraît effectivement s'imposer (à s'en tenir du moins aux justifications données précédemment), si la perspective théorique commence à se dégager, il ne faut pas dissimuler que subsiste une difficulté à la fois conceptuelle et pratique venant de la diversité des rythmes des procès d'innovation sociotechnique des différentes Tic. Non seulement chacune de celles-ci en est à des « étapes » et donc à une maturité différentes, mais de plus, la nature de ces étapes et leur durée sont variables et assez imprévisibles. Si comme on le montrera un procès global de médiatisation de la communication est bien à l'œuvre (*cf.* chapitre 4), requérant l'emploi de diverses Tic, celles-ci, pour le moment, ne forment pas (encore?) un système; on ne peut inférer son existence de phénomènes déjà observables mais assurément encore épars et incomplets. Cette limite de l'approche devait être indiquée dès le départ.

Dans les sociétés contemporaines, et particulièrement dans les plus développées, le progrès technique n'est plus une perspective acceptable, en raison même des dégâts, des dommages irréversibles et des catastrophes constatés auxquels ce présupposé progrès a donné lieu. Le mythe prométhéen dans lequel se retrouvaient quoique différemment les idéologies libérales ou celles du « socialisme réel », est sérieusement affaibli et mis en doute. Pour autant, et de façon paradoxale, les Tic bénéficient d'un relatif traitement de faveur, par comparaison avec d'autres techniques de la modernité: les biotechniques et surtout les nano-biotechniques. Certes, des critiques leur sont adressées: nocivité des antennes-relais, danger de l'utilisation excessive des téléphones mobiles, craintes d'une surexposition des enfants aux échanges médiatisés à distance, etc. Mais outre que ces critiques ne diffèrent guère de celles qui ont été régulièrement portées au cinéma et à d'autres créations artistiques, au nom de valeurs morales et de la défense de l'enfance et de la jeunesse, les Tic restent associées dans leur ensemble à des valeurs considérées comme positives dans maints systèmes politico-culturels: communication horizontale, initiatives des individus face au pouvoir des élites, circulation de l'information, potentialités démocratiques, mise à mal de la propagande et des opérations de manipulation des opinions, etc. Cette différence de traitement des Tic et des autres techniques ne

laisse pas d'étonner, d'autant que les penseurs du « système technicien » n'arrivent pas aux mêmes conclusions. Nous ferons état (*cf.* ci-après chapitre 9) de l'opposition ferme d'un auteur comme Jacques Ellul aux techniques modernes de communication. Mais comme le fait justement remarquer Jean Robert, historien des techniques, dans un ouvrage d'hommage à Ellul, cela vient de ce qu'il avait la conviction de « l'intégration organique de toutes les techniques: toutes les techniques que ce soit de production, de transport, d'organisation, de propagande s'amalgament en une seule totalité, le système technicien, dont chacune devient un sous-système. Ellul considéra vain tout espoir de modification de ce système qui ne procédât pas de décisions libres des citoyens mais de la Nécessité. Dans le système, la nécessité prend la forme d'un impératif technologique. Seule une irruption de liberté pourrait transcender cette nécessité. » (In Troude-Chastenet, s.l.d., 2005, p. 218.) Se constituant en sphère autonome, la technique engendre une pseudo – morale et une anticulture, « ...elle désacralise tout, elle devient un dieu dont les hommes attendent le salut ». L'auteur qui voit des concordances entre la pensée de Jacques Ellul et celle d'Ivan Illich, note pertinemment que l'un comme l'autre, prennent soin d'historiciser l'analyse en positionnant le système technicien comme une dérive des sociétés modernes.

Profondément différente est l'approche de Gilbert Simondon qui, lui, connaît et décrit les objets techniques (parmi les objets communicationnels: le « tube électronique » et le terminal de téléphonie fixe), s'intéresse aux lignées techniques, et suit de près l'activité des spécialistes de la technique. Sa pensée a d'ailleurs influencé des chercheurs contemporains, notamment les sociologues de la traduction et les théoriciens de l'acteur-réseau. On retiendra surtout qu'il est attentif à la dissociation entre technique et culture, qui s'exprime aussi bien dans des comportements technophobes que dans les comportements idolâtres envers les objets techniques. Ainsi écrit-il: « Lorsque les techniques se modifient, certains des phénomènes humains constituant une culture se modifient moins vite et moins radicalement que les objets techniques: les institutions juridiques, le langage, les coutumes, les rites religieux, se modifient moins vite que les objets techniques. Ces

contenus culturels à évolution lente, qui étaient jadis en relation de causalité réciproque, dans une totalité organique constituant la culture, avec des formes techniques qui leur étaient adéquates, se trouvent maintenant des réalités-symboles partiellement en porte-à-faux. » (Simondon, 2001, p. 151.) Et c'est à partir de là qu'intervient le rôle de la philosophie dont il pense qu'elle doit aider à la prise de conscience de la réalité humaine qui est dans la technique.

Ces deux conceptions philosophiques irréconciliables traversent la pensée contemporaine, et s'opposent régulièrement. Il faut ajouter que chacune d'entre elles peut se retrouver dans des systèmes philosophiques différents et même contradictoires. En tout cas, elles sont présentes en arrière-plan de bien des débats et des argumentations, et pas toujours aisément identifiables. Ainsi par exemple dans les positions d'un auteur comme Bernard Stiegler, pourtant lecteur avisé de Simondon, mais qui dans la postérité d'Heidegger en vient à écrire : « L'élément nouveau est cependant ici que le réseau Internet, en tant que milieu technique industriel, constitue structurellement un milieu associé là où jusqu'à présent les dispositifs technologiques issus de l'industrialisation étaient structurellement des facteurs de dissociation... Internet, qui est devenu la nouvelle infrastructure hypomnésique mondiale, qui va désormais se réticulariser et se capillariser en tous lieux, par l'intermédiaire des objets communicants et des liaisons wi-fi, et, à une échéance plus lointaine, par les nanotechnologies qui constitueront un nouvel âge technologique et biométrique des corps et des esprits, est par excellence le milieu technique qui permet de mettre en œuvre un modèle industriel reposant non plus sur une opposition des producteurs et consommateurs ainsi dissociés, mais sur une association des destinataires et des destinateurs, productrice d'une nouvelle forme de socialité et d'un nouvel esprit du capitalisme... » (Stiegler, 2006.) Ce passage, comme d'autres du même ouvrage, pourrait être commenté et critiqué à plus d'un égard. Ce sur quoi nous insisterons, c'est le fait que les questions abordées sont pour une large part indécidables ; à ce niveau de généralité, les propositions de Stiegler peuvent effectivement advenir comme elles peuvent ne pas advenir.

C'est pourquoi, pour notre propre compte, nous avons fait le choix de ne pas nous placer sur ce terrain, en préférant l'élaboration théorique « à moyenne portée », appuyée sur des matériaux empiriques recueillis selon des méthodologies avérées. En l'occurrence, dans ce livre, cette option nous conduira à refuser de penser la technique comme une instance extérieure à la société et séparée d'elle. Plus précisément nous serons amené : 1° à analyser les développements techniques à travers leurs déterminations sociales et surtout à partir des modèles d'organisation et des logiques sociales de la communication qui concourent à leur avancée ; et tout autant ; 2° à analyser des mutations et des changements sociaux relatifs à l'information–communication à travers l'émergence puis la stabilisation des Tic. Cette façon de procéder peut-elle être étendue au-delà de l'information–communication ? À cette question nous sommes bien en peine de répondre ; *a priori* les observations présentées ne sont pas généralisables, mais elles peuvent au moins servir de repères pour d'autres champs, et nous trouvons bien inconséquents ceux, penseurs et praticiens, qui, à chaque fois, défrichent des terrains nouveaux comme s'ils étaient des terres vierges dans lesquels ne s'appliquaient pas des enseignements venant d'ailleurs. L'avancée – incontestable – des Tic procède donc moins de sauts, de ruptures, et d'innovations que de la poursuite de *procès* complexes et engagés de longue date : telle pourrait être l'hypothèse centrale de ce tome III. Cette hypothèse, énoncée initialement à partir de toute une série de convictions, nous l'étayerons tout au long des 9 chapitres à l'aide de réflexions personnelles et à l'aide surtout des résultats de travaux de recherche auxquels nous ferons référence sans pouvoir cependant en faire une présentation détaillée. Énoncée autrement, cette même hypothèse, il nous est arrivé, mi-sérieux, mi-provocateur, de la formuler comme suit dans des exposés ou des débats publics : en matière de Tic, l'innovation technique existe-t-elle ? Et en effet, ce qui est capital, c'est de montrer en quoi la sphère technique est faite également de social, et en quoi les logiques sociales de la communication rencontrent les objets techniques et se « sédimentent » en eux ; en d'autres termes, il s'agit de rechercher comment l'une (la sphère technique) et l'autre (le social dans sa complexité) *s'articulent*, et d'abandonner le schéma de pensée fort répandu selon lequel tout procède d'une (ou d'une série)

d'innovation(s) technique(s) principale(s), le reste, c'est-à-dire, le social, le culturel, le symbolique, etc. en dépendant et devant s'y adapter.

Avant d'avancer dans l'argumentation, il reste à apporter deux précisions essentielles.

- D'abord à *propos des Tic* elles-mêmes. Si comme cela a été souligné, une partie d'entre elles ne sont plus... nouvelles, il n'est pas aisé d'en dresser la liste, surtout une liste ordonnée, répondant à une logique d'exposition faisant sens, et qui ne se limite pas à dresser des classements en fonction de critères tels que : antériorité d'apparition, proximité technique, etc., ou des taxinomies proches des catalogues des... distributeurs commerciaux. En fait, les regroupements peuvent être effectués dans trois directions, selon que l'on opère une distinction entre :

- biens et services : pour classique qu'elle soit en sciences économiques, cette différenciation s'avère de moins en moins opérante ; certes, l'inscription matérielle des produits ne se dément pas, contrairement à une vision superficielle de l'information–communication qui fait comme si la numérisation avait/était en train de tout dématérialiser, et elle se poursuit aussi bien pour les objets techniques et périphériques *stricto sensu* que pour les logiciels associés aux outils et bien sûr les contenus (pour une part toujours insérés sur des supports tels que les disques désormais disponibles sous des normes variables) ; mais elle perd de sa signification, et ce, pour une double raison : d'une part des services sont intégrés à des biens (comme nous venons de l'indiquer), d'autre part un même produit peut être disponible sous une double forme, matérielle ou immatérielle (ex : un jeu vidéo intégré à un support ou accessible en ligne ; un film de long-métrage sur un disc ou on demande, etc.). Par contre, dans la forme matérielle des produits on ne peut mettre sur le même plan, les appareils ou les outils qui permettent d'effectuer un certain nombre de fonctions en vue d'actions spécifiques (écouter des sons, visionner des images, communiquer avec des interlocuteurs, traiter de l'information, etc.) et les supports permettant d'étendre les fonctionnalités des outils

- (ex : par le moyen de logiciels complémentaires), et surtout d'accéder à des contenus (musiques insérées sur des disques) ou d'archiver les résultats de sa propre activité (travaux photo ou... versions successives d'un ouvrage). En dépit de cette relation de plus en plus étroite entre biens et services, on se gardera bien d'utiliser le substantif services pour identifier les seules activités connexes (intermédiation, entretien, etc.) auxquelles effectivement la production informationnelle ou communicationnelle donne lieu ;
- produits marchands et même industrialisés/produits non-marchands : en fait, cette distinction a désormais une signification limitée, du point de vue socio-économique du moins : la quasi-totalité des Tic sont produites industriellement et offertes sur des marchés, et la gratuité apparente des usages de certains services (par exemple l'accès à des portails généralistes sur Internet) ne doit pas faire illusion, car leurs producteurs sont rémunérés par des ressources provenant de la publicité ou du sponsoring ; il est vrai que l'utilisation de dispositifs techniques peut déboucher sur des activités non-marchandes (ex : la production de cours en ligne dans des établissements publics d'enseignement supérieur), et que l'omniprésence de la forme marchande suscite l'émergence de productions partiellement marchandes (exemple : les logiciels présentés comme « libres ») ou d'activités alternatives et même contre-culturelles, mais même en opposition à la norme marchande (ainsi l'échange direct de fichiers musicaux ou filmiques) ces activités s'effectuent en référence à elle ;
 - réseaux/appareils ou outils (professionnels et grand public)/contenus (insérés sur des supports matériels ou immatériels car accessibles en ligne). Cette catégorisation est au centre des analyses du tome II de la présente série (Miège, 1997, pp. 31-56). Conceptuellement elle présente l'avantage de se fonder sur les grands secteurs des industries de la communication, et de mettre en évidence une tendance majeure, le déplacement vers les contenus, ainsi que les stratégies des opérateurs de réseaux et des principaux constructeurs de matériels en direction précisément des industries du contenu ; par contre elle est relativement inopé-

rante lorsque les contenus sont « attachés » aux outils (cf. chapitre 6), et elle recoupe imparfaitement l'évolution des pratiques, notamment lorsqu'elles mêlent communication interpersonnelle et échanges sur les contenus (ex: de pair à pair).

Finalement, la discussion de ces trois approches nous aide à préciser la conception des Tic qui sera reprise tout au long de l'ouvrage et qui apparaîtra progressivement au lecteur. Il ne nous est pas possible d'en donner *a priori* une définition fermée. Retenons donc que les Tic ne se limitent pas à leur inscription dans des outils, des appareils ou des dispositifs (le terme « objet », souvent employé en histoire ou philosophie des sciences et des techniques paraît dans leur cas inapproprié); elles émanent et participent d'un environnement presque entièrement marchand et même industrialisé, ce qui interdit de les envisager seulement du point de vue des consommations et même des usages qu'elles engendrent; elles permettent d'accomplir des fonctions multiples (ainsi peut-on en identifier pas moins de... huit pour un terminal de téléphonie mobile de deuxième génération) et d'engager des actions relevant de la communication interindividuelle et même « sociale », de l'information qualifiée de « grand public », de l'information documentaire, des activités ludo-éducatives, de la production culturelle, dans l'ensemble des champs sociaux et professionnels; tout en incitant à une individualisation des pratiques sociales, elles relèvent autant de la sphère privative que de la sphère professionnelle et de l'espace public; et, apparues à des étapes différentes et promues par des acteurs majeurs aux intérêts non convergents et même souvent divergents, elles sont loin de former un ensemble homogène, tout en développant les coopérations avec les médias en place (voir le *tableau synoptique* annexé qui reprend la plupart de ces caractérisations).

- Ensuite à propos de *l'ancrage social* des Tic.

Ce qui éclaire l'émergence puis l'essor des Tic, ce sont tout autant des déterminations techniques (qui pour certaines peuvent être qualifiées d'innovations, et qui feront l'objet des chapitres 1 et 2) et un certain

nombre de procès concourant à leur ancrage social⁶ (il en sera question dans les chapitres 3 à 9). Cette expression paraît bien préférable à d'autres telles que qu'insertion sociale (expression malencontreuse que nous avons utilisée avec d'autres auteurs) ou inscription sociale (qu'il semble nécessaire de réserver aux modes d'inscription de l'information et du savoir : l'écrit, l'image, l'image/son et dans le futur sans doute le multi-média).

Sept procès contribuent ainsi à l'ancrage social des Tic et seront abordés dans les chapitres 3 à 9, non sans que çà et là des passerelles soient jetées entre l'un ou l'autre des procès envisagés. Par procès, il faut entendre un mouvement de la société bien identifié, en cours, fait de mutations et de changements divers, et autour duquel, dans le temps long, s'affrontent et se confrontent les stratégies des acteurs sociaux concernés ; *a priori*, on ne doit pas les considérer comme universels et concernent surtout les sociétés dominantes, et particulièrement européennes, mais on en retrouve certaines manifestations ailleurs. Ces procès⁷ – qui peuvent être tenus pour des « logiques sociales de la communication » (Miège, 2004, pp. 123-132) – ont en quelque sorte leur dynamique propre, indépendante des Tic ; plus précisément, les Tic ne sont pas à leur origine, mais progressivement elles marquent et « ryth-

6. Serge Proulx utilise cette expression dans un sens différent de celui que je propose. Dans la perspective qui est la sienne et qui vise à formuler une théorie de la formation des usages des Tic, l'ancrage social constitue le cinquième niveau d'analyse, celui où « les acteurs se retrouvent au centre d'une dialectique entre macrostructures agissant comme déterminants sociaux des usages en même temps qu'elles sont agies par les pratiques vivantes des acteurs » (Vieira et Pinède-Wojciechowski, coordonné par, 2005, tome 1, p. 17). Mon approche, comme cela apparaîtra, n'est pas centrée sur la question des usages (*cf.* chapitre 8) qui ne sont pas la seule modalité par lesquelles les Tic s'ancrent dans les sociétés. Serge Proulx, dont la publication est antérieure à la mienne, a aimablement accepté que je reprenne la même expression ; je l'en remercie vivement.

7. Il paraît nécessaire d'avertir le lecteur qu'il trouvera avant tout dans les chapitres 3 à 9 une présentation synthétique et orientée vers la relation avec les Tic de chacun des procès. Non seulement un traitement entièrement argumenté excédait le cadre de cet ouvrage, mais en plus, soit il a déjà été engagé par ailleurs, soit il donne lieu à des travaux en cours (dans ces cas on s'est contenté de renvois).

ment » leur avancée; on peut même admettre que les Tic les confortent, en tout cas ces dernières ne sont pas compréhensibles indépendamment de ces procès et elles s'organisent en fonction d'eux.

Ces relations de dépendance et de déterminations croisées, c'est à l'analyse – positionnée aux niveaux méso et macrosociétaux – qu'il appartient de les mettre à jour. Le schéma ci-après permet de visualiser l'ordre dans lequel elles seront exposées.

